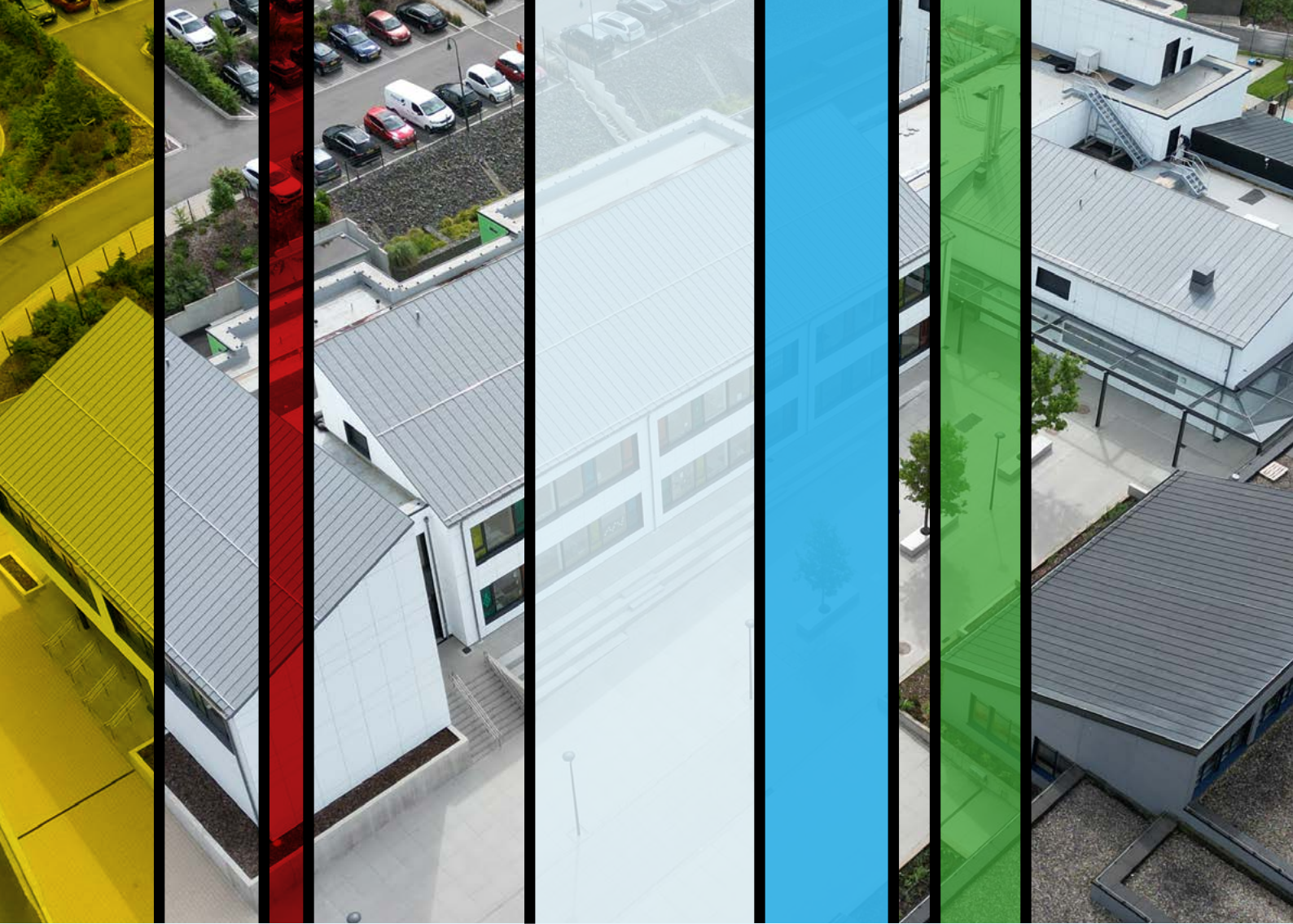




INAUGURATION DU 14 MAI 2025

TRANSFORMATION ET AGRANDISSEMENT
DU COMPLEXE SCOLAIRE JOS WOHLFART ET ALENTOURS

JOS WOHLFART



Administration
Communale de
Lorentzweiler



Offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir est une mission que nous partageons collectivement. Le campus scolaire Jos Wohlfart à Lorentzweiler incarne pleinement cette ambition. Face à une population en constante croissance, la commune a su anticiper les besoins éducatifs et sociaux de ses citoyens en créant un cadre moderne, durable et inclusif.

Ce campus regroupe en un même lieu une école fondamentale, une crèche et une maison relais, créant ainsi un véritable espace de vie et d'apprentissage où l'éducation formelle et non formelle se complètent et se renforcent mutuellement. Grâce à cette proximité, tous les acteurs collaborent pour offrir un accompagnement cohérent, centré sur le bien-être et le développement personnel de chaque enfant.

Le mouvement et l'activité physique occupent une place essentielle. Les infrastructures adaptées encouragent les enfants à bouger, découvrir et expérimenter. Ce campus est conçu pour être un espace où chacun – élèves, enseignants, éducateurs – peut se sentir bien et se développer à son propre rythme.

Les valeurs portées par le site sont claires : durabilité, participation, respect de l'environnement, ouverture à la diversité culturelle et interculturelle. Des espaces comme la forêt ou

le jardin sont intégrés à la pédagogie, apportant une dimension concrète aux projets innovants et durables. L'art, la technologie, la nature, la culture et le sport enrichissent les apprentissages et dynamisent la vie de l'école. Les élèves y jouent un rôle actif, notamment à travers des dispositifs comme le conseil de classe ou le conseil des enfants, qui renforcent leur sens des responsabilités et leur esprit démocratique.

Un grand merci à la commune de Lorentzweiler ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans la réalisation de ce projet. Leur engagement et leur travail commun témoignent d'une volonté partagée de faire de ce campus un lieu d'accueil, d'ouverture et de développement pour chaque enfant.

Ce campus scolaire est bien plus qu'un simple bâtiment : c'est un lieu de synergie, un espace d'épanouissement où chaque enfant peut trouver sa place et développe son potentiel dans un environnement stimulant et bienveillant.

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Chères enseignantes,
chers enseignants,

Chères éducatrices,
chers éducateurs,

Chers parents,
chers élèves,

L'éducation est l'un des fondements essentiels de notre société. Elle façonne les citoyennes et citoyens de demain, soutient l'épanouissement individuel, contribue à l'autodétermination et assure la cohésion sociale. C'est avec cette conviction profonde que la commune de Lorentzweiler a toujours accordé une attention particulière à la qualité de son enseignement et de ses infrastructures scolaires.

Dans son étendue actuelle, la commune de Lorentzweiler se constituait le 2 octobre 1823, après la fusion des mairies de Hunsdorf et Lorentzweiler. Elle comprend les villages et les hameaux de Lorentzweiler, Helmdange, Bofferdange, Hunsdorf, Blaschette, Asselscheuer, Klingelscheuer, Raashof et Schwanenthal.

Le développement de l'enseignement a suivi de près celui de notre société. Si, sous l'administration française, les écoles restaient privées, c'est sous la domination hollandaise, qu'en 1817 l'idée d'une école communale publique prit forme. En 1822, le premier enseignement public vit le jour à Lorentzweiler, d'abord sous forme d'écoles d'hiver, avant que des établissements permanents n'apparaissent dans toutes les sections dès 1841. Le vote de la loi scolaire luxembourgeoise de 1843 marque ensuite un tournant décisif: les communes furent chargées de structurer l'enseignement sur leur territoire, apportant ainsi de nom-

Marguy KIRSCH-HIRTT
Bourgmestre de la Commune de Lorentzweiler



breuses améliorations. Une exposition valant rétrospective des différentes écoles de notre commune a été élaborée par notre commission des archives.

Un autre moment-clé fut la construction de l'école centrale en 1973, sous l'impulsion du député-maire Jos Wohlfart. Ce projet visionnaire regroupa pour la première fois toutes les classes du préscolaire et du primaire sur un seul site, doté aussi du premier hall des sports de la Vallée de l'Alzette. Ce fut une étape fondatrice du campus scolaire tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Au fil des années, le campus a connu plusieurs phases d'agrandissement pour répondre aux besoins d'une population croissante: un bâtiment pour le précoce, le préscolaire et une crèche en 2005, une maison relais en 2011, un nouveau hall des sports avec des salles de classe supplémentaires en 2017.

Mais dès 2018, le collège échevinal, sous la présidence du bourgmestre Jos Roller, proposa au conseil communal une extension de grande envergure, comprenant un nouveau bâtiment pour le cycle 1.1-1.2, l'agrandissement de la crèche, une nouvelle cuisine de production, trois salles à manger, une connexion couverte vers le bâtiment existant de la maison relais ainsi qu'une nouvelle aire de jeux. Le projet fut confié au bureau d'architecture ARCO, avec un budget de 18,5 millions d'euros. Les travaux commencèrent par un nouveau parking, permettant une implantation judicieuse des nouveaux bâtiments sur l'ancien parking, en continuité avec les structures existantes.

La pandémie et la guerre en Ukraine n'ont pas seulement entraîné des retards du chantier mais également une sensible hausse des prix. D'autre part, des travaux de mise en conformité non prévu au devis initial s'avéraient nécessaires, de sorte que les frais s'élèvent finalement à 23 millions d'euros.

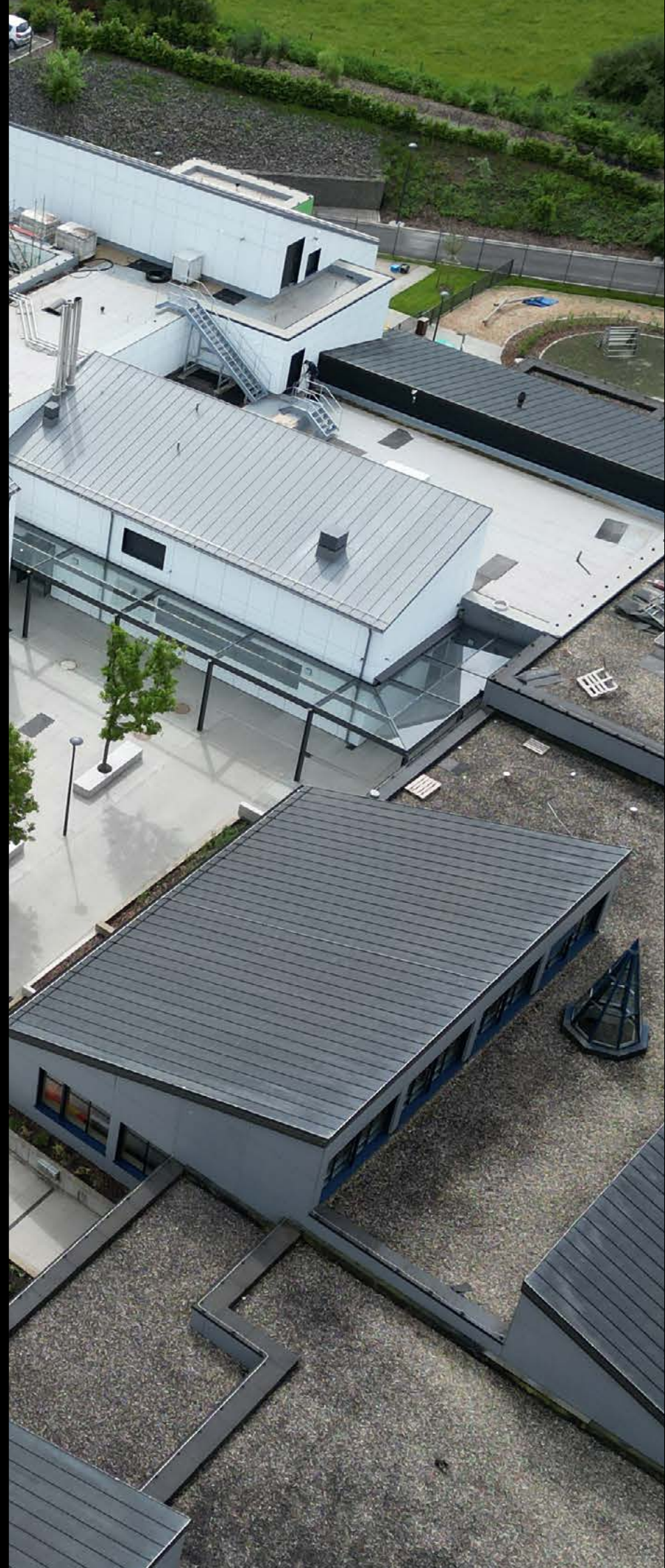
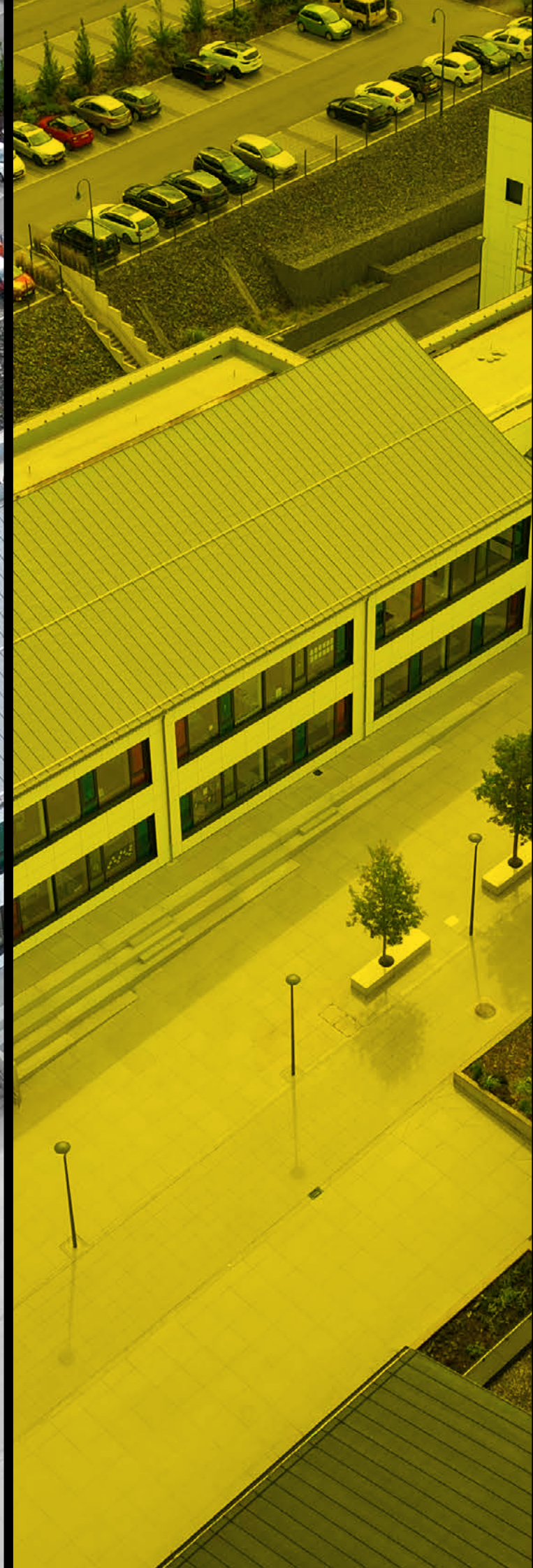
Même si les élèves ont pu occuper les nouveaux locaux dès septembre 2023, c'est seulement le 14 mai 2025, les travaux désormais achevés, que nous avons eu le plaisir de célébrer ensemble l'inauguration officielle de cette extension du Campus Jos Wohlfart. Nous étions particulièrement honorés de le faire en présence de Monsieur Claude Meisch, ministre de l'Éducation Nationale.

Ainsi, au nom du collège échevinal et du conseil communal, je tiens à remercier le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère des Affaires intérieures pour leur support et les subventions allouées. Nos félicitations et remerciements les plus sincères vont également au bureau d'architecture ARCO et particulièrement à l'architecte responsable du projet Maren Zinser, aux bureaux d'études, aux corps de métiers ainsi qu'à notre service technique et à notre administration communale pour la bonne collaboration et la réalisation de ce projet plein de défis.

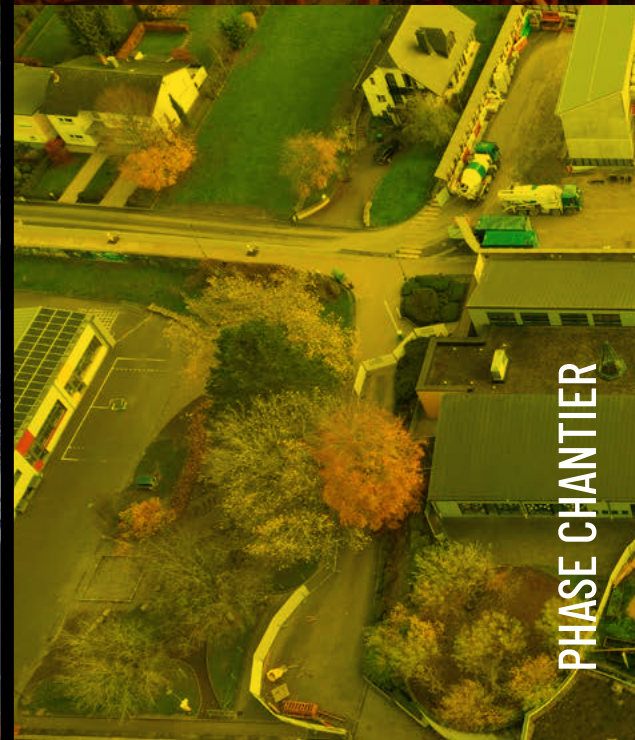
Pour terminer, je souhaite plein épanouissement à tous les utilisateurs des nouveaux locaux et les remercie de leur patience durant les travaux.

Cette brochure vous présente en images et en mots les grandes étapes de cette transformation ainsi qu'un aperçu de l'inauguration. Elle rend hommage à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de notre campus scolaire un lieu moderne, accueillant et pleinement adapté aux exigences pédagogiques actuelles.

Bonne découverte de l'extension du Campus Jos Wohlfart.



PHASE CHANTIER



PHASE CHANTIER

HISTORIQUE

Le complexe scolaire Jos Wohlfart se trouve dans la partie Est de Lorentzweiler, commune située à environ **9 kilomètres** de la ville de Luxembourg.

L'école fondamentale date de **1973**. Elle a été modifiée et modernisée à plusieurs reprises notamment par l'ajout d'un nouveau hall sportif en **2017**. L'école accueille actuellement les cycles 1 à 4 soit maintenant **410** élèves.

Le centre scolaire contenant la crèche, la cuisine de production, la chaufferie, l'école précoce et le préscolaire (cycle 1.1 et 1.2) a été achevé en **2005**. Le nouveau bâtiment abritant la maison relais a été inauguré en **2011**.

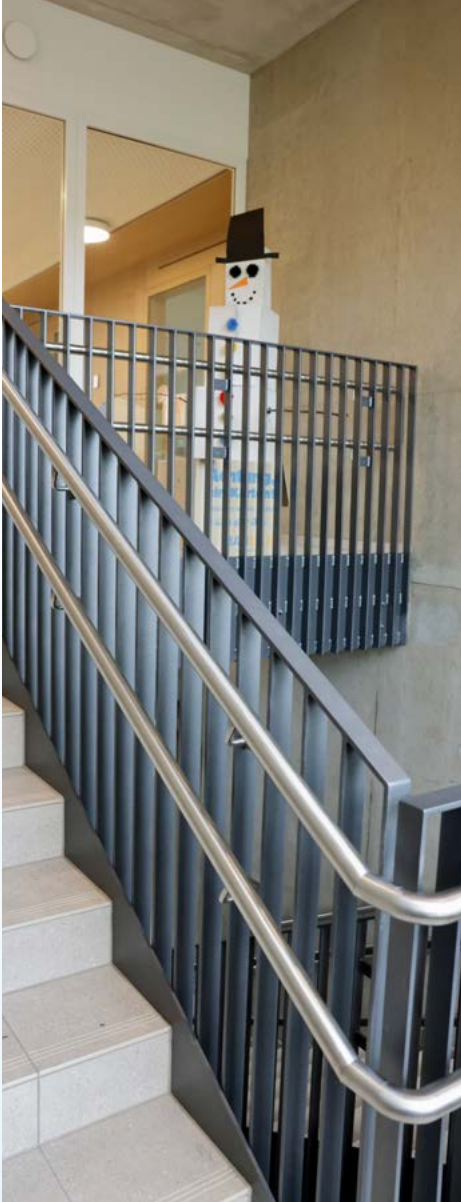
Le complexe d'origine était constitué d'un ensemble de bâtiments indépendants, sans liaison entre eux. De plus, le bâtiment ne répondait plus aux exigences en matière de capacité d'accueil scolaire, de sécurité et de fonctionnalité des espaces.

Le premier avant-projet sommaire a été établi en **2018**. Au fil des années, les exigences réglementaires ont changé et le projet a été adapté.

L'avant-projet définitif a été voté en **2019** pour un montant de : **18.500.000 € TTC** (Indice 821.57 au deuxième semestre 2021).

Le début des travaux de construction est septembre 2021 avec une fin en avril 2025.

Le coût des travaux définitif d'environ **23.035.000,00 € TTC**, incluant les travaux supplémentaires des bâtiments existants, des mises en conformité et les alentours pour un montant de **3.346.300,00 € TTC** (indice avril 1149,68 au deuxième semestre 2024).



NIVEAU +1

NIVEAU -1

REZ-DE-CHAUSSEE

MINISTÈRE CONCERNÉ	PARTIE DU BÂTIMENT	SUBSIDE ACCORDÉ
Ministère des Affaires intérieures	8 salles de classe > 72m2	3.080.000,00 €
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Maison Relais & Extension cuisine	2.645.000,00 €
	TOTAL SUBSIDES	5.725.000,00 €

- Liaison vers la maison relais / Préau couvert
- Cage d'escaliers menant vers les nouvelles salles à manger de la maison relais
- Sanitaires

CRÈCHE

Crèche pour 24 enfants (de 0 à 2 ans):

- Accès vers le parking
- Accès depuis la crèche existante - entrée principale
- Cage d'escalier menant au niveau +1 de la crèche (2 à 4 ans)
- Locaux de séjour
- Local de repos et vestiaire
- Kitchenette commune
- Y compris un coin de repos pour chaque local de séjour

CUISINE DE PRODUCTION

- Cuisine de production pour environ 500 repas.

MAISON RELAIS

- 3 salles à manger permettant d'accueillir chacune jusqu'à 60 enfants ;
- Hall et couloir donnant accès au bâtiment existant
- Ascenseur et cage d'escaliers donnant accès au niveau -1
- WC PMR

PRÉSCOLAIRE

- Entrée principale (accès bus, ...)
- Infirmerie
- Accueil et bureau concierge
- Stockage
- Local poubelles
- Sanitaires / Sanitaires enseignants
- 3 salles de classes pour 72 enfants
- Cage d'ascenseur et deux cages d'escaliers donnant accès au niveau +1 préscolaire
- Locaux techniques

CRÈCHE

Crèche pour 30 enfants (de 2 à 4 ans):

- Accès vers le niveau +1 préscolaire, accessible par ascenseur
- Cage d'escalier menant au rez-de-chaussée de la crèche (2 à 4 ans)
- Locaux de séjour
- Sanitaires communs pour les 2 locaux de séjour
- Deux vestiaires pour les enseignants
- Local du personnel
- Salle de réunion
- Réserve pour la crèche

PRÉSCOLAIRE

- 5 salles de classes pour 120 enfants
- Salle de conférence
- Sanitaires / WC PMR
- Local nettoyage et local technique





L'intention a été de créer un ensemble cohérent et de ne pas rajouter de nouveaux éléments se démarquant de l'existant tout en donnant aux nouveaux bâtiments leur propre identité reflétant l'époque de leur construction et les exigences actuelles d'un point de vue réglementaire, programmatique et énergétique. Un concept couleurs pour l'extérieur et l'intérieur a été appliqué. A l'intérieur les séparations entre salles de classe et couloirs reprennent les silhouettes des toitures.

Pour créer l'espace nécessaire à la construction de ce nouveau ensemble, le parking a été déplacé. Le nouveau parking situé au bord du bâtiment préscolaire compte 85 emplacements. Quatre emplacements PMR et emplacements pour voitures avec poussettes sont prévus au même niveau que la nouvelle aile préscolaire. Deux nouveaux quais de bus sont aménagés sur la rue Jean Pierre Glaesener, elle-même réaménagée en « shared space », ainsi qu'une nouvelle aire de rebroussement sur le nouveau terrain.

La configuration topographique du complexe scolaire présente certaines difficultés. En effet, un dénivelé d'environ 6,69 mètres sépare la crèche et la cuisine de la maison relais existante.

L'ensemble du bâtiment est planifié afin de le rendre entièrement accessible de manière continue, grâce à l'installation d'ascenseurs, d'escaliers et de rampes. Par ailleurs, un auvent permet d'assurer la liaison entre la cuisine et le préscolaire.

Dans la nouvelle aile se trouvent huit nouvelles salles de classes destinées à priori aux préscolaires. Trois salles de classes sont implantées au rez-de-chaussée et cinq salles de classes au premier étage. Les salles existantes du préscolaire peuvent être réutilisées par le précoce et la maison relais. Au sud de la nouvelle aile, derrière la chaufferie et la cuisine, se trouve une extension de la crèche sur deux niveaux avec deux salles au rez-de-chaussée pour les enfants de 0 à 2 ans et deux salles à l'étage pour les enfants de 2 à 4 ans. À l'étage se trouvent aussi des salles pour le personnel de la crèche. Dans la crèche existante, un espace est créé pour l'attente des parents. La cuisine est agrandie et les flux internes réorganisés.

Entre le bâtiment précoce et la maison relais, un bâtiment de liaison qui accueille trois salles à manger au rez-de-chaussée est construit. Le niveau maison relais est accessible par la cage d'escaliers et l'ascenseur, faisant aussi office de monte-charge depuis le sous-sol du bâtiment précité. Le tout est relié à la maison relais par une liaison couverte et tempérée. Le préau est réalisé avec une toiture verte.

Par ailleurs, les repas ne seront plus livrés par camionnette, mais acheminés en liaison chaude à l'intérieur du bâtiment à l'aide de chariots.



CONCEPT ÉNERGÉTIQUE/ INSTALLATION TECHNIQUES

- **Le nouveau complexe préscolaire / crèche / maison relais est de classe énergétique B (basse énergie).**
- **Maison relais :**
structure bois (murs et toiture) avec isolation en laine minérale
- **Préscolaire / crèche / cuisine :**
construction massive avec isolation en laine minérale
- **Menuiseries extérieures en bois-alu avec triple vitrage ; protection solaire par lamelles orientables extérieures ;**
- **Electricité : installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la crèche ; luminaires LED ; détecteurs de présence.**
- Les bâtiments préscolaires, crèche et maison relais sont équipés d'un chauffage au sol.
- Les centrales de ventilation des nouvelles parties du bâtiment sont situées sur le toit.
- Dans le bâtiment existant, les anciennes conduites d'eau ont été remplacées.
- Pendant la phase de construction, il a été décidé que le système de chauffage serait remplacé par un chauffage à pellets, qui fonctionne comme une solution mixte avec le soutien du chauffage au gaz.



MAÎTRE D'OUVRAGE:
Administration communale de Lorentzweiler avec son collègue échevinal Marguy KIRSCH-HIRTT, Paul BACH et Frazer ALEXANDER

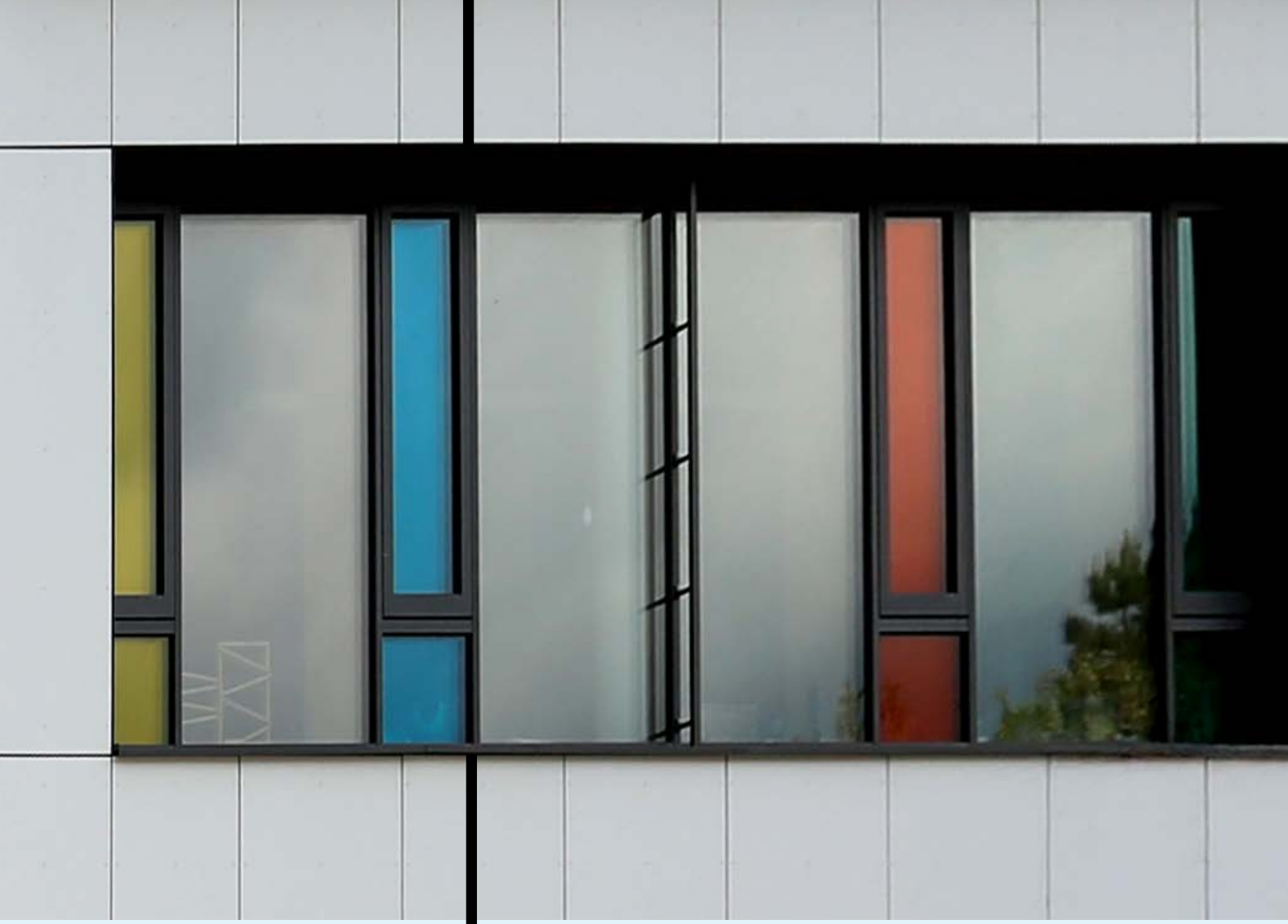
INAUGURATION DU 14.05.2025



INAUGURATION DU 14.05.2025

INAUGURATION DU 14.05.2025





www.lorentzweiler.lu

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LORENTZWEILER
87, route de Luxembourg
L-7373 Lorentzweiler